



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay 75007 PARIS

Paris, le 16 février 2022

Monsieur le Ministre,

Nous, parlementaires français de différentes sensibilités politiques, vous demandons que la France œuvre avec force, lors de la prochaine session du Conseil des droits de l'Homme fin février, pour l'adoption d'un mécanisme d'enquête international et indépendant sur les graves violations des droits humains commises dans la région autonome du Xinjiang en Chine.

D'après de nombreuses études et rapports d'ONG, depuis 2017, le gouvernement chinois commet des violations systématiques et massives des droits humains à l'encontre des minorités ethniques majoritairement musulmanes (Ouzighours, Kazakhs, Hui...) dans la région autonome du Xinjiang en Chine : tortures, persécutions, disparitions, travail forcé...

La campagne du gouvernement chinois témoigne d'une intention claire de cibler collectivement des parties de la population du Xinjiang. Un nombre considérable de femmes et d'hommes - peut-être même un million ou plus - ont été arbitrairement détenus. Ils ont été envoyés dans des prisons et dans des camps d'internement, qui ont pour but un endoctrinement politique et une assimilation culturelle forcée.

Le gouvernement chinois a déployé des efforts extraordinaires pour dissimuler les violations du droit international relatif aux droits humains. Les autorités menacent, retiennent et maltraitent toute personne qui s'exprime. Elles refusent aux journalistes et aux enquêteurs tout accès à la région du Xinjiang.

Nous avons adopté ce jeudi 20 janvier à l'Assemblée nationale, à l'unanimité moins une voix, une résolution condamnant les violations de droits humains commises par le gouvernement chinois. C'est une prise de position forte qui appelle des actes concrets par la France au niveau diplomatique.

Nous saluons le fait que le gouvernement français ait pris position à côté d'autres Etats notamment lors de l'Assemblée Générale des Nations unies en octobre dernier. Compte tenu de la situation, il est urgent de faire bien plus et d'être à la hauteur des engagements de la France pour la défense et le respect des droits humains.

Alors que se tiendra à partir du 28 février la 49^{ème} session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, nous vous appelons à jouer un rôle moteur dans la construction d'un projet de résolution portant la création d'un mécanisme international indépendant ou d'une session extraordinaire dès le mois de mars. Ce mécanisme doit être chargé d'enquêter sur les crimes de droit international dans la région autonome du Xinjiang.

Comptant sur votre action, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Premiers signataires : Matthieu Orphelin
Mireille Clapot
Dominique Potier
Albane Gaillot
Hubert Julien-Laferrière
Annie Chapelier
Erwan Balanant

Puis par ordre alphabétique :

Delphine Bagarry
Delphine Batho
Thierry Benoit
Moetai Brotherson
Pierre Cabaré
Emilie Cariou
Alain David
Jennifer De Temmermann
Jeanine Dubié
Stella Dupont
Michel Fanget
Olivier Faure
Paula Forteza
Chantal Jourdan
Anissa Khedher
Bérengère Poletti
Richard Ramos
Pierre-Alain Raphan
Isabelle Santiago
Jean-Marie Sermier
Aurélien Taché
Elisabeth Toutut-Picard
Michèle Victory
Cédric Villani
Stéphane Viry
Michel Zumkeller